ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

1083 Mézières

Préavis du Comité de direction de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat (ci-après ASIJ)

au Conseil intercommunal

N° 04/ 2026

Comptes 2025

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2025 de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat.

Ils sont établis conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives du Département des institutions et relations extérieures.

Résultats

Les comptes laissent apparaître les résultats suivants :

- Charges CHF 9'713'703.43
- Revenus CHF 786'132.06
- Montant à la charge des communes CHF 8'927'571.37

- L'exercice financier 2025 de l'ASIJ est relativement stable si l'on tient compte que le nombre d'élèves augmente toujours et que de nouvelles classes ont dû être ouvertes. Il est à noter une maîtrise des coûts liés aux emprunts avec des taux d'intérêts qui bougent mais restent bas. Les abonnements de services et plus globalement l'ensemble des services voient leurs prix augmenter. Les frais de surveillance, que cela soit pour les patrouilleurs ou dans les réfectoires, sont importants et ne seront pas à la baisse dans les années à venir.

Pour 2025, le montant à la charge des communes de l'ASIJ est inférieur de CHF 627'918.63 à celui budgété de CHF 9'555'490.00

Les charges sont en augmentation de CHF 314'825.79 et les revenus en diminution de CHF 59'917.74 par rapport à 2024. Les charges à répartir augmentent de 4.38 % par rapport à 2024 (1.95% entre 2023 et 2024).

Au 31.12.2025, le total des emprunts de l'ASIJ était de CHF 50'948'000.00 Ce montant a diminué de CHF 706'000.00 depuis la fin 2024. Un prêt de CHF 1'750'000.00 chez PostFinance a été remboursé ainsi que l'avance à terme fixe de CHF 2'000'000.00 (CHF

1'000'000.00 au 31.12.2024) qui était renouvelée de mois en mois pour financer les dernières dépenses du Collège Gustave-Roud. Un nouveau prêt de CHF 3'290'000.00 a été souscrit à la BCV pour une durée de 3 ans à un taux de 0.80%. Ce prêt finalise l'emprunt pour financer le Collège Gustave-Roud. Le total des emprunts pour cette construction s'élève à CHF 34'290'000.00.

Le taux moyen des intérêts pour les prêts de l'ASIJ est de 0.667% fin 2025 (0.699 % en 2024).

Voici les principaux comptes méritant une remarque **:**

101.3001.00 Jetons de présence (CD)

Les commissions ont fait un peu moins d'heures que mises au budget.
La réserve pour des heures de vacation du président n'a pas été utilisée.
Toutes ses heures ont été comptabilisées au 110.3010.00.

102.3001.00 Jetons de présence (CI)

Il y a eu moins d'heures effectuées par les commissions que celles prévues au budget.

103.3001.00 Jetons de présence (CEt)

Il n'y a pas eu de commission active et rémunérée durant cette période. La somme prévue pour des actions spécifiques n'a pas été utilisée.

110.3189.00 Honoraires et frais divers

Voici les principales dépenses pour ce poste.

- Révision des comptes par la société fiduciaire : CHF 5'405.00
- Mandat préliminaire concernant les travaux de transformation des salles de science en vue de la rédaction du préavis, CHF 5'513.00
- Mandat préliminaire concernant la faisabilité pour l'étude des infrastructures modulaires en vue de la rédaction du préavis : CHF 9'080.40
- Conférence sur la mort : CHF 3'670.00

150/151.3010.00 Traitement du personnel / Bibliothèque scolaire de Savigny et Mézières

Le salaire et les charges sociales des bibliothécaires sont toujours remboursés par le Canton. Le retour se fait au compte 150/151.4510.00. La différence à charge de l'ASIJ est le salaire versé pour la surveillance de la bibliothèque à midi au collège du Raffort.

220.3220.00 Intérêts des emprunts

Les charges de ce poste sont inférieures de CHF 105'901.89 par rapport au budget. Cela s'explique par le fait que la somme finale à emprunter pour le Collège Gustave-Roud était inférieure à celle prévue. D'autre part, des emprunts prévus au budget pour de futurs préavis n'ont pas été conclus car les préavis ont été reportés.

230.3310.01 Pose de capteurs photovoltaïques - Aile B

Le coût final pour ces travaux se monte à CHF 158’436.10 bien au-dessous du montant mis au préavis de CHF 240'000.00 sur lequel était basé l’amortissement au budget 2025. Le subside reçu pour cette installation a été de CHF 42'886.65.

230.3310.19 Amortissement bâtiment scolaire Carrouge

Avec la clôture du préavis pour une somme de CHF 34'290'957.46, l’amortissement sur 30 ans a été corrigé. Cela représente une baisse de CHF 27'737.25 par rapport à l’exercice 2024.

350.3010.00 Traitement du personnel exploitation / Bâtiment du Raffort

Des heures supplémentaires pour du personnel de renfort ont été comptabilisées à la suite de l’arrêt du concierge.

350.3114.00 Achat machines et matériel d'exploitation + frais véhicules

La tondeuse à gazon mise au budget a été achetée pour CHF 3'300.00. Peu de frais d’entretien sur les machines en 2025.

350.3123.00 Électricité / Bâtiment du Raffort

Baisse de 59.06% de la facture d’électricité par rapport à l’année 2024. L’autoconsommation des nouveaux panneaux photovoltaïques participe grandement à ce résultat.

350.3133.00 Achat de produits de nettoyage / Bâtiment du Raffort

Moins d’achat de produits de nettoyage et de consommables que prévu.

350.3141.00 Entretien du bâtiment Raffort

Les frais d’entretien du bâtiment sont inférieurs au budget de CHF 38'825.87.
Les principaux travaux effectués en 2025 ont été :

- Changement de cylindres digitaux CHF 29’274.80
- Remplacement porte entrée sud CHF 9’172.90
- Caissons pour rideaux de scène CHF 3’596.50
- Panneau aimanté hall d'entrée CHF 3’026.80
- Réfection du parquet de 2 salles de classes CHF 6’972.45
- Réparation refroidisseur rapide CHF 5’932.55
- Acompte vidéosurveillance CHF 4’981.90

Les frais de nettoyage courants du collège du Raffort qui affectent ce compte se montent à CHF 231'622.65 (y compris les grands nettoyages d’été).

351.3522.11 Location petits collèges

Il y a un dépassement de CHF 8'089.60 par rapport au budget. Réservation de deux salles de classe supplémentaires à Ropraz dès août 2025 pour un demi-loyer sur 5 mois, CHF 6'500.00. Location de la grande-salle de Vulliens pour la gymnastique des deux classes qui y ont été ouvertes, CHF 3'333.35 pour 5 mois. Ceci n'était pas prévu au budget.

353.3124.00 Chauffage / Bâtiment Servion

En dessous du budget de CHF 11'198.25. Achat de plaquettes environ CHF 2'000.00 de moins que prévu. Peu de frais de surveillance et de maintenance (pannes).

353.3141.00 Entretien du bâtiment de Servion

Les frais d'entretien du bâtiment sont inférieurs au budget de CHF 9'700.09.
Pour les principales dépenses, on peut mentionner :

- Pose de bandes aluminium anti-nuisibles CHF 3'728.70
- Intervention pour curage de conduites CHF 6'908.55
- Changement éclairage salle de gym CHF 26'579.40

Les frais de nettoyage courants du Collège des Gollies qui affectent ce compte se montent à CHF 177'053.35 (y compris les grands nettoyages d'été).

353.4363.00 Indemnités assurances

Retour de l'assurance pour le dégât des eaux d'août 2024, CHF 5'901.90. Cette facture n'avait pas encore été remboursée en 2024.

354.3124.00 Achat plaquettes

Pour la première fois ce poste a été sous-estimé au budget. Il y a un dépassement de CHF 8'206.65. Le budget était basé sur la consommation réelle 2023.

354.3141.00 Entretien centrale de chauffe

Une pompe a été remplacée pour CHF 4'083.70. Intervention pour le remplacement d'une rondelle d'entraînement par suite du blocage de la vis d'entraînement, CHF 1'695.00. Il avait été mis une réserve importante pour un éventuel changement de la vis d'alimentation. Celle-ci n'a pas été utilisée.

355.3060.00 Indemnisation et remboursement de frais

Léger dépassement du budget car il a été décidé de défrayer le Concierge et l'Aide Concierge pour leurs déplacements professionnels avec leur voiture privée.

355.3114.00 Achat machines et matériel d'exploitation

Achat d'une nacelle élévatrice pour la maintenance pour CHF 14'427.65. Celle-ci remplacera le pont qui avait été acquis lors de la construction du collège. Celui-ci n'était pas adapté à un usage régulier et demandait trop de temps et de personnel pour sa mise en place. Il a été repris pour CHF 5'000.00 lors de l'achat de la nacelle.

355.3133.00 Achat de produits de nettoyage

Beaucoup moins d'achat que prévu.

355.3141.00 Entretien du bâtiment

Les frais d'entretien du bâtiment sont inférieurs au budget de CHF 32'515.84.
Il y a eu très peu de dépense d'entretien pour cet exercice. On peut mentionner :

- Location nacelle pour travaux de maintenance CHF 692.90
- Dépannage cylindre parking, CHF 1'633.60
- Réparation chambre froide CHF 487.40

Les frais de nettoyage courants du Collège Gustave-Roud qui affectent ce compte se montent à CHF 222'821.35 (y compris les grands nettoyages d'été).

355.4272.00 Location salles de gym

Les salles de gymnastique sont toujours bien louées y compris pour des événements ponctuels.

355.4363.00 Indemnités assurances

Remboursement de frais de peinture par suite de dégradations volontaires du mur de l'entrée rouge.

500.3188.00 Transporteurs indépendants

Les charges sont inférieures de CHF 73'513.96 par rapport au budget. La facture pour les transports spéciaux du deuxième semestre 2024 qui n'avait pas été reçue avant le bouclement des comptes 2024 se monte à CHF 7'215.15. Elle impacte cet exercice.

500.3189.00 Frais d'organisation prestataires de services

Les frais liés au bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) pour l'appel d'offre en marché public du futur transporteur ont été sous-estimés au budget (CHF 9'500.00). La facture s'élève à CHF 20'000.00.

510.3010.00 Traitement personnel enseignant

Ce poste a dû être ouvert pour couvrir la part que nous devons à l'EPS pour l'organisation des camps à caractère sportif, selon les directives J+S (jeunesse et sport).

510.3112.00 Achat de mobilier

La plus grande part de ces dépenses concerne le mobilier pour équiper les classes supplémentaires. Ceci était prévu au budget.

510.3116.00 Achat d'équipement et matériel spécialisé

Dépassement du budget de CHF 2'216.78. Un aspirateur eau/poussière a dû être acheté pour les travaux manuels, CHF 1'000.00. Acquisition d'un piano électrique pour CHF 448.00 ainsi que divers équipements pour la gymnastique, CHF 1'402.70. Il y a eu également plusieurs petits achats durant l'année.

510.4510.00 Remboursement État

Participation de l'État de Vaud pour les élèves requérants d'asile, CHF 15'855.00.
Participation de l'État de Vaud pour les élèves en classes officielles d'enseignement spécialisé (COES) de CHF 7'200.00.
Le solde est principalement la participation du Canton pour les camps ainsi que les subsides Jeunesse & Sport.

512 Devoirs surveillés

Poste difficilement prévisible. Le budget prévoyait des rentrées qui couvraient 62.39% des charges. Finalement, cette part se monte à 56.92 % (2024 60.04%).

520.3112.00 Achat de mobilier

Il avait été mis au budget, en plus des CHF 10'000.00 pour du renouvellement courant, CHF 15'390.00 pour équiper une classe en tables et chaises. Ces montants n'ont pas été dépensés.

520.3185.00 Honoraires médecins et dentistes

Le budget a surestimé le coût des honoraires qui ont été moins importants que les autres années.

520.3522.00 Dérogations d'enclassement

Les charges sont supérieures de CHF 3'216.65 par rapport au budget. Avec des coûts annuels pouvant aller jusqu'à CHF 4'000.00 par élève (sport/art étude) ce poste reste toujours difficile à prévoir.

520.4510.00 Remboursement État

Participation de l'État de Vaud pour les élèves requérants d'asile, CHF 14'092.00.
Le solde est principalement la participation du Canton pour les camps ainsi que les subsides Jeunesse & Sport.

521 Réfectoire

Globalement le budget est dépassé de CHF 18'401.30. Les charges sont CHF 46'596.05 plus élevées que le budget et les revenus de CHF 28'194.75.

521.3060.00 Indemnisation et remboursement de frais

Les frais de surveillance et administratifs constituent une part importante des frais liés aux réfectoires. Pour le Pavillon (Savigny) et Gustave-Roud ceux-ci se montent à CHF 135'412.65. Participation aux frais de surveillance du Raffort pour CHF 8'640.00. Subventions pour les repas, si pas 30 minutes à la maison, CHF 24'306.00. Il a également été décidé d'indemniser le personnel du traiteur pour les jours de grève où l'école a été fermée. Coût CHF 1'680.00.

521.3180.00 Achat des repas

Les achats de repas au traiteur dépassent le budget de CHF 51'806.00 ; ceci est compensé par le poste 521.4350.00 « Participation de tiers ». Il y a eu 12'577 repas achetés entre Le Pavillon et Gustave-Roud.

521.4350.00 Participation de tiers

Ce poste compense le 521.3180.00 avec un revenu supérieur au budget de CHF 71'572.00.

521.4510.00 Participation de l'État

L'ASIJ bénéficie pour la troisième et dernière année de « l'aide au démarrage » pour les nouveaux réfectoires de Gustave-Roud et du Pavillon. Cette aide de la Confédération a été moins élevée que celle mise au budget.

Préavis 2025 avec une demande de crédit

Concernant le préavis No 03/2025, « Demande d'un crédit de CHF 110'000.- concernant l'étude préliminaire de construction modulable », celui-ci sera financé par la trésorerie courante grâce aux liquidités de la subvention reçue pour les salles de gymnastique du collège Gustave-Roud.

Évolution du coût de l'élève ASIJ

Le tableau des coûts par élève depuis la création de l'ASIJ permet de voir l'évolution de ceux-ci. Ce montant est un coût moyen de l'élève ASIJ.

Exercice	Charges	Revenu	Charges communes	Nb éléves	Coût par élève	
2013	5 762 474,77	85 993,45	5 676 481,32	1 526	3719,84	
2014	5 471 560,49	217 189,31	5 254 371,18	1 503	3495,92	
2015	5 691 157,19	208 552,20	5 482 604,99	1 534	3574,06	
2016	5 871 673,41	367 898,36	5 503 775,05	1 571	3503,36	
2017	6 589 749,54	306 042,70	6 283 706,84	1 546	4064,49	
2018	6 744 791,94	420 793,45	6 323 998,49	1 572	4022,90	
2019	6 807 555,23	437 441,99	6 370 113,24	1 609	3959,05	
2020	7 156 199,07	728 080,32	6 428 118,75	1 621	3965,53	
2021	7 032 921,74	446 960,18	6 585 961,56	1 686	3906,26	
2022	7 629 427,09	575 980,25	7 053 446,84	1 750	4030,54	
2023	9 124 463,53	734 845,08	8 389 618,45	1 798	4666,08	
2024	9 398 877,64	846 049,80	8 552 827,84	1 819	4701,94	
2025	9 713 703,43	786 132,06	8 927 571,37	1 877	4756,30	
2026	10 723 900,00	845 150,00	9 878 750,00	1 852	5334,10	Budget

selon comptes

Répartition de la dette entre les communes

Il est demandé par le Canton de fournir les quotes-parts communales de la dette de l'association. En voici le tableau, qui est rempli selon les directives cantonales. Celui-ci ne prend pas seulement en compte les emprunts bancaires, mais également d'autres éléments du bilan.

TABLEAU DES QUOTES-PARTS COMMUNALES 2025

Formulaire à remplir et retourner à finances-communales@vd.ch pour le 15 avril 2026

District :
Lavaux-Oron
Association :
ASIJ_Association scolaire intercommunale du Jorat

		Contrôle	*ok*	**ok**		
		Quotes-parts communales de la dette (%)		**Répartition des montants**		
Association	**Commune**	**2024**	**2025**	**Contribution (CHF)**	**Quote-part de la dette brute (CHF)**	**Quote-part de la dette nette (CHF)**
ASIJ	Corcelles-le-Jorat	0,00%	3,45%	307 876	1 797 547	1 596 920
ASIJ	Forel (Lavaux)	0,00%	14,71%	1 312 961	7 665 792	6 810 202
ASIJ	Jorat-Mézières	0,00%	22,93%	2 046 950	11 951 221	10 617 328
ASIJ	Montpreveyres	0,00%	4,07%	363 787	2 123 993	1 886 931
ASIJ	Ropraz	0,00%	3,90%	348 294	2 033 530	1 806 565
ASIJ	Savigny	0,00%	24,51%	2 187 784	12 773 490	11 347 823
ASIJ	Servion	0,00%	16,16%	1 442 918	8 424 551	7 484 274
ASIJ	Syens	0,00%	1,04%	93 012	543 057	482 445
ASIJ	Vucherens	0,00%	4,82%	430 069	2 510 983	2 230 728
ASIJ	Vulliens	0,00%	4,41%	393 920	2 299 920	2 043 222
		TOTAL	**100,00%**	**8 927 571**	**52 124 084**	**46 306 439**

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ a l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIJ

- vu le préavis N° 04/2026 du Comité de direction du 6 mai 2026;
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

D'accepter les comptes de l'exercice 2025 et d'en donner décharge au Comité de direction de l'ASIJ.

Au nom du Comité de direction

Le Président
Christophe Balissat

ASIJ Comité de Direction

La Secrétaire
Fabienne Blanc

Préavis adopté par le Comité de direction dans sa séance du 6 mai 2026

Délégués responsables : Jérôme Porchet, Michel Godat et Christophe Balissat

Annexes :

- comptes 2025
- bilan 2025
- répartition des frais
- liste des élèves de l'EPS au 01.10.2025